



Cal. 222Rem

Nouveauté

Réf.	Désignation	Catégorie légale	Calibre	Ogive / Balle	Cdt	Grains	Grammes	Prix ttc
MR500004	Cartouches Sellier & Bellot .222 Remington 50 gr / 3,24 g FMJ	C	.222 Rem	FMJ (Blindée)	100	50	3.24	104,45 € TTC

Commandez par téléphone au 02 31 32 80 25 ou directement en [magasin](#).

Un projectile FMJ de 50 grains pour l'entraînement et le tir sur cible.

L'entraînement et le **tir sur cible** demandent une munition clairement orientée vers la pratique sportive. Cette Sellier & Bellot **.222 Remington FMJ** utilise une balle de 50 grains avec un noyau en plomb standard et une chemise métallique.

Contenu de la boîte

- 100 cartouches Sellier & Bellot

Caractéristiques techniques

- **Calibre** : .222 Remington
- **Type de balle** : FMJ (Full Metal Jacket)
- **Poids de balle** : 50 gr / 3,24 g
- **Densité sectionnelle** : 0,142 lb/in²
- **Noyau** : plomb standard
- **Matériau de la chemise** : CuZn10
- **Numéro de balle** : 2902
- **Coefficient balistique** : G1 0,235 / G7 0,114
- **MRD** : 185 m
- **Poids de la cartouche** : 11,1 g
- **Longueur de la cartouche** : 53,00 mm
- **Facteur de puissance estimé** : 159,1 kgr-fps
- **Munition +P** : non
- **Longueur du canon d'essai** : 600 mm
- **Usage suggéré** : stand de tir, match et compétition
- **Caractéristiques annoncées** : fonctionnement fiable, projectile non expansif, absence d'emplombage du canon

Données balistiques

Distance Vitesse (m/s) Énergie (J)

Bouche	970	1 524
100 m	829	1 113
200 m	699	791
300 m	581	548
400 m	475	365

Points d'impact communiqués par le fabricant**Distance Points d'impact (cm)**

50 m	-1,0
100 m	0,0
200 m	-9,4
300 m	-39,2
400 m	-98,4

MRD à 185 m**Distance Points d'impact MRD (cm)**

50 m	0,9
100 m	3,7
200 m	-2,0
300 m	-28,0
400 m	-83,6

La balle FMJ de 50 grains pour le tir sur cible

Le projectile de 50 grains, soit 3,24 g, possède un **noyau en plomb standard** recouvert d'une **chemise métallique CuZn10**. Cette configuration Full Metal Jacket est présentée pour l'entraînement et le tir sur cible.

Le calibre .222 Remington pour la pratique sportive

Cette munition est destinée à une arme expressément chambrée en **.222 Remington**. La référence est orientée vers le stand, le match et la compétition, et ne doit pas être présentée comme une munition de chasse.

La cartouche de 53,00 mm et le chargement non +P

La cartouche mesure 53,00 mm. La fiche Sellier & Bellot indique également qu'il ne s'agit pas d'une munition +P et fournit des données établies avec un **canon d'essai de 600 mm**.

Réglementation française

Catégorie : C8°.

Conditions d'achat : l'acquisition de cette munition nécessite une pièce d'identité valide, un justificatif d'activité de tir ou de chasse accepté et un compte SIA ouvert. Pour cette référence orientée vers le tir sportif, une licence de tir en cours de validité constitue le justificatif d'activité adapté.

Documents à fournir : une pièce d'identité valide, une licence de tir en cours de validité ou un permis de chasser accompagné de sa validation pour l'année en cours ou l'année précédente, ainsi qu'un compte SIA ouvert. Le récépissé de déclaration de l'arme correspondante n'est pas requis pour cette catégorie.

Conditions de détention : aucun quota maximal légal n'est établi pour le stockage à domicile des munitions de catégorie C8° acquises de manière réglementaire. Elles doivent être conservées dans un coffre-fort, une armoire forte, un meuble ou un tiroir verrouillé, séparées des armes pour lesquelles elles sont conçues.

Conditions de transport : le transport doit reposer sur un motif légitime. La licence de tir peut constituer un titre légitime dans le cadre sportif. Lorsqu'une arme est transportée avec les munitions, elle doit être rendue immédiatement inutilisable.

Comment utiliser ce produit

Préparation : vérifiez le calibre inscrit sur l'arme et assurez-vous de disposer des justificatifs requis pour l'acquisition et le transport.

Mise en place : utilisez ces cartouches uniquement dans une arme expressément chamberée en .222 Remington, sur un stand autorisé.

Utilisation : réservez cette munition à l'entraînement, au tir sur cible et à la compétition, conformément aux règles du stand.

Entretien : après la séance, manipulez et rangez les cartouches restantes conformément aux recommandations officielles et aux conditions de détention applicables.

FAQ

Pour quels usages cette cartouche .222 Remington est-elle prévue ?

Cette référence FMJ de 50 grains est présentée pour l'entraînement et le tir sur cible, ainsi que pour le stand, le match et la compétition. Elle ne doit pas être présentée comme une munition de chasse.

Quelle est la MRD indiquée pour cette munition ?

La fiche fabricant indique une MRD de 185 m. Les valeurs de points d'impact correspondantes sont présentées dans le tableau balistique de la fiche.

Avec quelle longueur de canon les données balistiques ont-elles été mesurées ?

Les données communiquées ont été mesurées avec un canon d'essai de 600 mm. Les résultats peuvent varier selon l'arme utilisée.

Comment vérifier la compatibilité avec mon arme ?

Vérifiez que le marquage de l'arme indique clairement le calibre .222 Remington et reportez-vous à sa notice fabricant. En cas de doute, demandez l'avis d'un armurier avant toute utilisation.

Les prix de vente conseillés sont mentionnés à titre indicatif. Les armuriers sont libres de vendre au prix qu'ils souhaitent. Textes et photos non contractuels, sujet à modification.